

Conseil Communal du 7 septembre 2020

Réponse à l'interpellation de Monsieur Fabrice DREZE

Concerne : Installation de caméra dans le quartier de St Marguerite

Monsieur le Conseiller,

C'est effectivement une vrai question d'actualité dans la gestion de la Ville.

Je vous confirme que les contacts entre les habitants du quartier et les représentants de la police sont nombreux, et même fructueux.

En effet, suite à une réunion qui s'est tenue le 2 septembre dernier, la police a rendu un avis favorable quant au placement d'une caméra sur un site sensible sur la Place de L'Eglise.

Celle-ci sera installée non pas en 2021 mais en fin de semaine.

De la sorte, nous pouvons espérer que la police sera mieux équipée pour mettre fin à certaines nombre d'incivilités qui se déroulent précisément à cet endroit.

Il faudra évidemment être attentif à ce qu'il n'y ait pas un déplacement des nuisances. C'est un phénomène que l'on connait assez régulièrement.

Compte tenu de l'actualité, je n'ai pas encore pu réunir le groupe de travail, mais je n'y renonce pas. J'en fais une priorité dès que cela sera possible. Cela n'a pas empêché la police d'avancer, comme vous le constatez. Je m'en réjouis.